

**SIG L-R : Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon  
AMO « Infrastructure de Données Géographiques »  
Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle**

*Compte-rendu de la réunion du 16/03/2010 à Carcassonne (Aude)*

<b>Référence :</b>	SIGLR_AMO_IDG_AUDE_v0.1.doc	
<b>Date de création :</b>	23 mars 2010	
<b>Rédacteur :</b>	Matthieu NOUCHER (IETI Consultants)	
<b>Destinataires :</b>	Participants à la réunion pour validation. Comité de Pilotage pour information.	
<b>Suivi des modifications :</b>	<b>Version</b>	<b>Mise à jour</b>
	1	Document validé
	0.1	Création du document

**Participants :**

<b>NOM, Prénom</b>	<b>ORGANISATION</b>
RICHARD Paul	ONF (agence 11-66)
MONTEVERDE Benoit	SDIS 11
SENEQUE Pierre	Ville de Narbonne
MARCINKOWSKI Samuel	Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
BENASSIS Yves	DGFIP
MAFFRE Jacques	DGFIP
MERCADIER Daniel	DGFIP
BARTHET Bernard	DGFIP
LAMOUR Caroline	CG 11
DALL'OCCHIO Fabien	DDTM
TRILLES Pierre	Conseil régional Languedoc-Roussillon
COSTE Silvan	SIG L-R
NOUCHER Matthieu	IETI Consultants

**Déroulement de la réunion**

- 1- Présentation de la démarche « Infrastructure de Données Géographiques en Languedoc-Roussillon ».
- 2- Présentation de la notion d'Infrastructure de Données Géographiques (IDG).
- 3- Synthèse des résultats de l'enquête.
- 4- Débat sur les besoins fonctionnels.
- 5- Débat sur la future Infrastructure Régionale de Données Géographiques.

## **Présentation de la démarche IDG en Languedoc-Roussillon**

### **Le contexte et les enjeux**

En guise d'introduction Pierre TRILLES rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Silvan COSTE présente ensuite l'Association SIG L-R. Il est ainsi rappelé que la vocation fondamentale de l'association est de permettre l'échange et l'utilisation de l'information géographique dans une perspective de connaissance et d'analyse des territoires. SIG L-R s'inscrit ainsi dans une logique d'accompagnement et de facilitation de la mise en œuvre des politiques publiques.

Les objectifs opérationnels que se fixe SIG L-R, dans le respect de l'autonomie scientifique et administrative de ses membres ont été présentés, à savoir :

- ◆ la diffusion et la promotion de l'information géographique,
- ◆ le partage des savoir-faire entre ses membres,
- ◆ faciliter le montage et le portage de projets par ses membres,
- ◆ l'acquisition, la mise à disposition de produits et bases de données géographiques.

Il a notamment été souligné que les problématiques de mutualisation et d'infrastructure de données géographiques sont d'actualité au-delà de la région Languedoc-Roussillon. Ainsi, au niveau européen, la directive communautaire « INSPIRE - Infrastructure d'information spatiale en Europe », entrée en vigueur le 15 mai 2007, imposera à compter de 2010, le recensement des données géographiques existantes et l'amélioration de leur accessibilité et de leur interopérabilité. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, qui aura un fort impact sur la manière dont seront utilisés les systèmes d'information géographique identifiés au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales et autres organismes publics (chambres consulaires, établissements publics...).

Au delà de cette échéance réglementaire incontournable, cette directive s'inscrit dans une dynamique de mutualisation aujourd'hui adoptée par nombre de régions françaises et européennes.

### **L'étude en cours**

Matthieu NOUCHER, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la définition du projet d'infrastructure de données géographiques de SIG L-R, a ensuite présenté les objectifs et le planning de l'étude en cours.

L'objectif principal de l'étude est d'étudier la création d'un espace collaboratif régional où pourraient être, par exemple, recensées et cataloguées, voire coproduites, les données géographiques existantes en région. L'ambition du projet est de définir aussi bien les aspects techniques, que les aspects organisationnels, financiers et juridiques d'un tel projet.

Les différentes phases et le calendrier de cette étude lancée au mois de janvier 2010, sont présentés aux participants :

Étapes	Libellés	Délais
	Confirmation commande	04/01/2010
<b><i>Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle</i></b>		
1	Réunion de lancement	27 Janvier 2010
2	Enquête Internet	Février – Mars 2010
3	Réunions et comptes-rendus	Février – Mars 2010
4	Synthèse opérationnelle	Avril 2010
5	Réunion de validation intermédiaire	Mai 2010
<b><i>Phase 2 : comparaison de scénarios</i></b>		
6	Comparaison de scénarios	Mai 2010
7	Réunion de validation intermédiaire	Juin 2010
<b><i>Phase 3 : réalisation du DCE</i></b>		
8	Rédaction du DCE	Juin 2010
9	Réunion de validation finale	Juillet 2010

La première phase doit s'appuyer sur une enquête Internet auprès de la sphère publique prolongée par des réunions dans chaque département. L'objectif est de compléter les enquêtes précédemment réalisées par SIG L-R en recueillant l'avis des organismes publics sur les enjeux et le périmètre fonctionnel de la future infrastructure.

### **La notion d'Infrastructure de Données Géographiques**

Matthieu NOUCHER fournit quelques éléments explicatifs de la notion d'infrastructure de données géographiques. Il détaille en particulier les cinq composants majeurs de toute IDG :

- Des données géoréférencées (= couches SIG)
- Une documentation sur les données (= métadonnées)
- Une stratégie politique (= charte partenariale)
- Des outils de découverte des données (= catalogue et cartographie en ligne)
- Des mécanismes facilitant l'accès (gratuit ou payant) aux données (= espaces de téléchargement ou web services géographiques...).

D'autres éléments de définition sont fournis dans le support projeté et associés au compte-rendu. Pour compléter cette présentation, trois projets d'infrastructures régionales de données géographiques sont présentés :

- **GéoBretagne** pilotée par la Préfecture de région et le Conseil Régional, qui existe depuis plusieurs années, dispose d'un portail Web. La plate-forme Web est limitée aux partenaires. En revanche une présentation du projet est disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/geobretagne/geobretagne2.htm>

Par ailleurs, l'outil (open source) utilisé pour la plate-forme Web est en démonstration à l'adresse suivante : <http://demo.georchestra.org/>

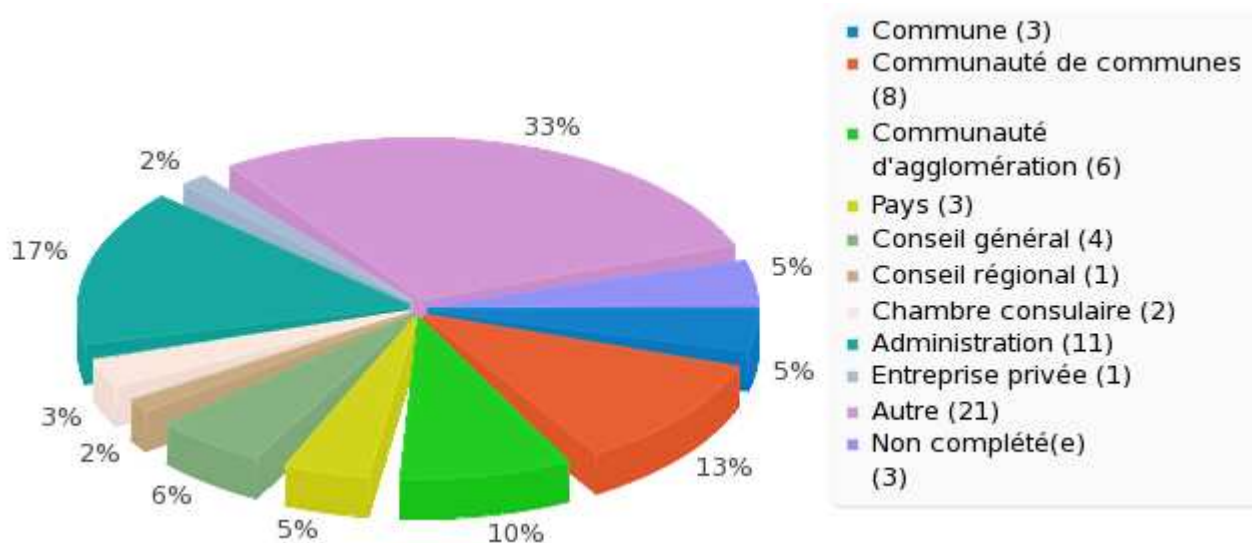
- **GéoCentre** est un projet de la Préfecture de région et du Conseil Régional du Centre, animé par le GIP RECIA. L'étude de faisabilité a eu lieu en 2008/2009. Les premières acquisitions à frais partagés ont été lancées et une plate-forme Web devrait prochainement voir le jour.  
<http://www.recia.fr/article/archive/124>
- **GéoBourgogne** est un dispositif d'acquisition, de mutualisation et de partage de l'information géographique, mis en place dans le cadre du CPER 2007 - 2013 et d'un programme FEDER. En 2008, GéoBourgogne a fait l'acquisition à frais partagés de la BD ORTHO, et en 2009 du SCAN 25. En 2010, une action de sensibilisation et d'accompagnement au catalogage des données géographiques a été lancée dans tous les départements de Bourgogne.  
<http://www.geobourgogne.fr/>

Fabien DALL'OCCHIO s'interroge alors sur le projet de SIG L-R au regard de ces différents exemples. De quelle dynamique régionale la future infrastructure de données géographiques souhaite-t-elle se rapprocher ?

Matthieu NOUCHER explique qu'à ce stade rien n'est déterminé. L'objectif de la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude est effectivement de croiser les retours d'expériences des autres régions avec la situation en Languedoc-Roussillon pour analyser les besoins, l'existant et le potentiel d'un tel dispositif. D'où l'intérêt des réunions dans les départements pour recueillir les besoins de toute la sphère publique et pour associer les futurs utilisateurs à cette réflexion.

### Synthèse des résultats de l'enquête

Une enquête Internet a été lancée début février 2010 pour recueillir les besoins de l'ensemble des membres de la sphère publique de Languedoc-Roussillon. La réunion dans l'Aude ayant lieu le 16 mars, les résultats présentés restent encore partiels : 64 réponses exploitables sont en effet disponibles à la date du 14/03/2010 selon la répartition suivante :



Une large majorité des réponses s'accorde à considérer que la démarche en cours de définition d'une infrastructure régionale de données géographiques est pertinente (87 %).

Le mode de fonctionnement actuel de l'Association SIG L-R n'est que peu commenté. Plusieurs répondants soulignent simplement que la participation à la vie de l'association est difficile du fait d'un manque de disponibilité, de l'éloignement de Montpellier, d'une méconnaissance de l'Association, ou encore parce que le SIG n'est qu'une activité secondaire.

Quelques commentaires généraux sont à souligner :

- Des organismes sont en lien direct avec l'IGN via leur ministère (accords nationaux) ; d'où un intérêt limité pour l'acquisition à frais partagés de données déjà disponibles.
- La nécessité de travailler en cohérence avec les infrastructures infra et supra régionales est soulignée.
- Le problème de la confidentialité de certaines données est également mis en avant.
- Les architectures orientées services (fonctionnement par Web Services) sont sollicitées pour faciliter l'interconnexion des outils existants mais dans le même temps, plusieurs participants craignent des problèmes de performance.
- Plusieurs remarques tendent à considérer qu'au delà de la mutualisation des données et des outils, il serait intéressant de faciliter le partage de bonnes pratiques et les échanges méthodologiques.

Enfin, il est également à noter que bien que l'enquête se focalise sur les besoins fonctionnels, la problématique des données (déjà évoquée dans l'enquête de 2009) revient régulièrement.

Les résultats temporaires de l'enquête sont disponibles dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

## **Débat sur la future Infrastructure régionale de Données Géographiques**

Les contours de la future IDG de Languedoc-Roussillon sont ensuite « interrogés » à travers sept questions clés :

- Pourquoi ? Les objectifs
- Avec qui ? Les acteurs
- Quoi ? Le contenu (données et outils)
- Comment ? La démarche
- Où ? L'articulation avec l'existant
- Quand ? Le planning
- Combien ? Le budget.

Par manque de temps, seuls les quatre premiers points ont été évoqué. Lors de la phase 2, il serait donc peut-être pertinent de revenir vers les collectivités présentes afin de quantifier plus précisément leurs investissements potentiels. Une présentation des scénarii serait également bienvenue pour les participants de cette réunion.

Pour de ces 4 points (Pourquoi, avec qui, quoi et comment ?), les participants sont invités à réagir.

Paul RICHARD signale qu'à l'ONF l'échelon régional (au sens administratif du terme) tend à disparaître. Les Directions Territoriales (LR+PACA en ce qui nous concerne) n'ont ni les moyens de décider ni les moyens d'influer sur les stratégies centralisées au niveau national. Ainsi, concernant la Directive INSPIRE les agents de l'ONF en région attendent des orientations de l'instance nationale et le sujet semble, pour le moment, mis à l'étude.

Pierre TRILLES considère que même si les décisions se prennent à l'échelon national, des besoins locaux peuvent émerger et trouver des réponses dans des projets régionaux ou départementaux.

Matthieu NOUCHER explique qu'en région Centre, l'ONF a clairement indiqué qu'il n'était pas intéressé par une participation financière à l'acquisition de données mutualisées dans le cadre du programme GéoCentre dans la mesure où des accords nationaux sont passés avec l'IGN. Cependant, la participation à des groupes thématiques pour enrichir le patrimoine de données locales semblait intéresser les interlocuteurs.

Pierre SENEQUE note que la Directive INSPIRE est un bon levier pour faciliter la mutualisation mais que les organismes (les décideurs) ont du mal à adhérer à ce type de démarche qu'ils ne comprennent pas. Il souligne ainsi un manque de communication et de pédagogie autour des enjeux liés à l'information géographique.

Matthieu NOUCHER précise alors qu'au delà des aspects techniques, une infrastructure régionale de données géographiques peut avoir pour vocation de rendre visible, lisible et légitime l'information géographique vis à vis des décideurs. Ainsi, la première action de GéoBourgogne a été d'organiser un colloque à destination des décideurs pour engager et surtout expliquer la démarche de mutualisation. Il explique également que dans le Gard, le réseau géomatique départemental, déjà bien structuré, a souligné l'importance que l'échelon régional s'active sur les questions de mutualisation de l'information géographique pour faciliter l'effet « boule de neige » : plus on en parlera, plus on aura de chances d'atteindre les décideurs.

Paul RICHARD et Pierre SENEQUE renchérissent en estimant qu'il faudrait envisager des présentations et un travail de communication auprès des décideurs sans leur parler technique.

Pierre TRILLES explique qu'un des objectifs de l'étude est justement de fournir des arguments pour mettre en exergue les enjeux qui pourront être mobilisés comme des leviers auprès des acteurs de la région.

Daniel MERCADIER considère qu'à l'exemple de la norme EDIGEO, un effet d'entraînement devrait progressivement permettre à tous les départements de se mettre dans la dynamique.

Caroline LAMOUR attire l'attention des participants sur la difficulté d'atteindre les décideurs et sur les risques qui peuvent être liés à l'organisation d'une réunion prématurée. Aujourd'hui, le Conseil Général est en train de déployer son SIG en Intranet (une application cartographique sur Aigle est mise à disposition des services du Département). Une ouverture au partenaires (Extranet) n'est pas encore programmée mais prévue à moyen terme puis, à long terme, l'ouverture d'un volet Internet. Ainsi la démarche d'un SIG départemental n'en est qu'à ses débuts. Bien qu'envisager, les échanges avec l'extérieur ne sont actuellement pas une priorité.

Pierre SENEQUE explique que pour faire monter en puissance les décideurs sur les questions de mutualisation de l'information géographique il est nécessaire de mettre en avant :

- Les différentes dynamiques dans les territoires (régions, départements, intercommunalités) pour favoriser l'effet d'entraînement ;
- Les économies d'échelle qui peuvent être réalisées ;
- Les enjeux d'un point de vue thématique et technique.

Caroline LAMOUR souligne également l'importance des ressources humaines. Ainsi, même si les IDG reposent sur des normes aujourd'hui matures (ou sur le point de l'être), il est nécessaire de prévoir un accompagnement des organismes pour les aider à normaliser leur système. Par exemple, le passage au RGF 93 est aujourd'hui loin d'être acquis, faute d'accompagnement.

Au-delà de la sensibilisation des décideurs à l'information géographique, Pierre TRILLES évoque un enjeu important d'aménagement du territoire.

Ainsi, Matthieu NOUCHER explique que certaines dynamiques font le choix de n'être au service que des organismes équipés en SIG, d'autres au contraire visent à favoriser la diffusion des technologies de l'information géographique dans les zones non équipées.

Samuel MARCINKOWSKI explique que c'est ce choix qui a été porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne. Le SIG est utilisé par les services de l'agglomération et à destination également des communes membres de la CA.

Caroline LAMOUR s'interroge sur la pertinence de l'échelon régional qui, pour certaines communes, peut paraître éloigné. L'outil pourrait être proposé à échelle régionale sous réserve que celui-ci ne concurrence pas les outils départementaux. Cependant, concernant les moyens humains, l'échelon départemental n'est pas à négliger. Un acteur « relai » dont importe peu sa collectivité doit faire le lien entre les petites collectivités et la région.

Samuel MARCINKOWSKI considère qu'il est effectivement nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des acteurs locaux pour avoir des interlocuteurs accessibles.

Matthieu NOUCHER explique que les départements apparaissent comme les relais incontournables des dynamiques régionales.

Paul RICHARD évoque ensuite le problème des données considérées comme sensibles et des obstacles humains au partage de données géographiques (retentions d'information, conflit de pouvoir...).

Matthieu NOUCHER considère que ces obstacles existent effectivement et qu'il ne faut pas les nier. Cependant, la démocratisation de l'information géographique (l'effet Google Map, Google Earth, Bing, Géoportail, etc) provoque là aussi un effet d'entraînement qui poussent de plus en plus les acteurs à partager l'information géographique.

Pierre TRILLES évoque alors l'impérieuse nécessité pour les organisations publiques de s'organiser pour diffuser des informations cohérentes.

La réunion se termine par le rappel de plusieurs participants de deux points clés du projet :

- La nécessaire sensibilisation des décideurs aux enjeux de la mutualisation de l'information géographique ;
- La nécessité de disposer de ressources pour animer ce réseau et accompagner les territoires dans leurs actions de sensibilisation et de mise aux normes de leurs systèmes.